

Marché international du travail maritime

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Marché international du travail maritime : un cadre juridique en formation / Alexandre Charbonneau ; préface de Patrick Chaumette

Auteur(s) : Charbonneau, Alexandre

Autre(s) responsabilité(s) : Chaumette, Patrick juriste (19..-....) (Préfacier)

Adresse bibliographique : Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2009

Description matérielle : 1 vol. (675 p.) ; 30 cm

Collection : Collection Berthold Goldman ISSN 1951-7254

ISBN : 978-2-7314-0669-6 (br.)

EAN : 9782731406696

Appartient à la collection : Collection Berthold Goldman ISSN 1951-7254

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Bibliogr. p. 597-663

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de : Thèse de doctorat : Droit privé : Nantes : 2008

Résumé ou extrait : Des marchés nationaux du travail maritimes furent constitués dans le cadre des Etats nations pour répondre à d'importants besoins en main-d'oeuvre, sur le plan militaire, dans la lutte pour la domination des mers au sein d'une Europe coloniale. Avec la décolonisation, de nouveaux Etats maritimes ont ouvert l'accès à des pavillons fiscalement et socialement concurrentiels, précipitant alors le démantèlement des anciens marchés nationaux fermés. Ce phénomène, considéré comme une manifestation sectorielle particulière de la mondialisation des échanges et du droit, a abouti à une classification syndicale des pratiques d'immatriculation de navires, lorsque les armateurs n'entretiennent pas de liens avec l'Etat du pavillon arboré, à travers les pavillons dits de complaisance. Le démantèlement des cadres nationaux ainsi opéré autorise-t-il à avancer le constat qu'un marché international s'y serait substitué ? La réponse apportée est négative. L'exercice de trois principales prérogatives conditionne la caractérisation d'un marché, selon l'approche juridique retenue ici de cette notion. Il s'agit des fonctions de réglementation, de police et de justice des obligations conclues à l'intérieur du périmètre du marché. Malgré une redistribution des prérogatives originellement exercées par l'Etat pavillon, en direction, notamment, de l'Etat du port, les facteurs de cohésion ne sont pas réunis pour caractériser l'existence d'un marché international du travail maritime. Cependant, l'étude des conflits sociaux maritimes montre que de nouveaux espaces de régulation s'organisent, substituant aux marchés nationaux une pluralité d'encadrements juridiques à l'articulation complexe

Sujet - Nom commun : Marins -- Statut juridique

Droit maritime

Droit du travail

Mondialisation

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques

Thèses et écrits académiques

Thèses et écrits académiques